

Direction du bureau du sous-ministre  
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 12 février 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202101-23

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 26 janvier 2021.

La recherche a permis de repérer un document concernant votre demande qui vous est accessible. Il est disponible sur le site Internet du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) à l'adresse suivante :

[https://mffp.gouv.qc.ca/documents/ministere/demande-acces/201802-33\\_DO.pdf](https://mffp.gouv.qc.ca/documents/ministere/demande-acces/201802-33_DO.pdf)

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. Avis de recours